



Sage-femme

Le ou la sage-femme assure le suivi médical des femmes enceintes tout au long de leur grossesse et durant le mois après la naissance, ainsi que celui de leur bébé. Il ou elle fait appel, si nécessaire, à des médecins spécialistes.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 6**

Salaire débutant : **2264 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Libéral, Statut salarié**

Synonymes : Accoucheur / accoucheuse

Secteurs professionnels : Fonction publique, Santé

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants, Ma vocation est de soigner



© SDI Productions/E+/Getty Images

Le métier

Assurer le suivi de grossesse jusqu'à l'accouchement

Le ou la sage-femme assure le suivi médical de la future mère et du fœtus, prépare le couple à l'accouchement et à la parentalité, fait appel, si besoin, à des médecins, des psychologues ou des travailleurs sociaux. À l'hôpital, il ou elle pratique 70% des accouchements en autonomie (intervention d'un médecin en cas de césarienne ou de risque pour l'enfant) et contrôle la bonne santé et les réflexes du nouveau-né avec un puériculteur ou une puéricultrice. En centre de PMI (protection maternelle et infantile) ou de planification familiale, son rôle est toujours informatif et préventif.

Assurer le suivi postnatal

Durant le mois après la naissance, le ou la sage-femme réalise un suivi complet : examens médicaux, repérage de vulnérabilités (vécu post-partum, lien mère-enfant, conduites à risques...), allaitement, conseils d'hygiène et d'éducation à la santé, prescription et pratique de vaccinations, rééducation périnéo-sphinctérienne.

Assurer le suivi gynécologique

Le ou la sage-femme peut aussi suivre les jeunes filles et les femmes en bonne santé sur le plan gynécologique (frottis, contraception, avortement médicamenteux, dépistage de cancers ou d'infections, traitements...) et les oriente vers des médecins spécialistes en cas de pathologies.

Compétences requises

Des savoirs et des savoir-faire étendus

Les sages-femmes disposent de connaissances et de compétences diverses : fondamentaux médicaux (anatomie, biologie, embryologie, pharmacologie, infectiologie...), savoirs en gynécologie, obstétrique, pédiatrie, santé publique et sciences humaines appliquées à la maternité et à la parentalité, soins généraux des adultes et des enfants, techniques de réanimation, surveillance et prise en charge (partielle en cas de pathologies) des femmes enceintes. En libéral ou à domicile, les interventions se déroulent sans équipe médicale et exige une solide expérience.

Sens du relationnel et grande stabilité émotionnelle

Les moments partagés avec les patientes et les futurs parents sont forts. Pédagogie et disponibilité sont des qualités nécessaires pour nouer une relation de confiance. Face à des situations difficiles (handicap à annoncer, complications de grossesse, décès...), il faut aussi savoir rassurer, prendre du recul et répondre avec pertinence aux interrogations et aux inquiétudes des parents.

Endurance

Une grande résistance physique et nerveuse est attendue, notamment à cause des horaires variables (gardes, travail de nuit et le week-end). Il faut pouvoir enchaîner les accouchements malgré la fatigue. Les responsabilités sont lourdes et le stress jamais loin.

Où l'exercer ?

L'activité libérale en progression

Plus de 21 % des sages-femmes ont adopté le statut libéral et plus de 6 % cumulent une autre activité. L'exercice salarié en établissement de santé demeure le mode d'exercice majoritaire (71 % des sages-femmes en activité au 01/01/2014), mais, en proportion, il est de moins en moins fréquent car l'activité libérale se développe très rapidement (+ 36 % entre 2011 et 2014), y compris chez les jeunes de la profession de moins de 30 ans (+ 11 %).

En collaboration avec les médecins

En général, la journée (ou la nuit) comprend entre 8 et 12 heures de garde, le plus souvent avec un rythme intense en raison de l'affluence de patientes. Le travail se fait en étroite collaboration avec les gynécologues-obstétriciens, les pédiatres et/ou les réanimateurs en cas de complication, de césarienne, de péridurale ou d'anesthésie générale.

Vers plus de responsabilités

Pour soulager les cabinets débordés des médecins gynécologues, le champ d'activité de la profession s'est élargi avec désormais un vrai rôle de diagnostic, de prévention et de prescription. Avec la quasi généralisation de la péridurale, les sages-femmes participent au maniement de certains outils ou au dosage de médicaments (antalgiques, coagulants...).

Les études

Après le bac

6 ans pour préparer le DE de docteur en maïeutique. La formation commence par une 1^{re} année de licence, avec option santé (L.AS) ou un parcours spécifique « accès santé » (PASS) organisés dans les universités. Puis 5 ans en école de sages-femmes.

bac + 6

→ [Diplôme d'État de docteur en maïeutique](#)

Emploi et secteur

Des effectifs toujours croissants...

En 2021, 23 397 sages-femmes étaient en activité. Leur nombre a fortement progressé entre 2012 et 2017 (+ 3% par an). Bien que l'exercice en hôpital reste majoritaire, le nombre de sages-femmes en libéral (ou en activité mixte) ne cesse d'augmenter. En 2021, 34% des sages-femmes exercent une activité libérale. La formation s'est ouverte aux deux sexes depuis 1984 : la profession comptant à ce jour 2,6 % d'hommes.

...mais des emplois stables plus rares

Aujourd'hui, rares sont les établissements de santé qui proposent un CDI (contrat à durée indéterminée) pour les jeunes entrant dans la profession. Les établissements publics continuent à embaucher, mais de plus en plus souvent en proposant un CDD (contrat à durée déterminée).

Des évolutions ou réorientations possibles

Avec de l'expérience et une formation spécifique (master en santé publique, management et ingénierie de la santé, biologie...), les sages-femmes peuvent évoluer vers la recherche, l'enseignement de la profession, mais aussi se spécialiser en puériculture. En raison de dispense partielle de scolarité, il est également possible de se réorienter vers le domaine paramédical pour se former à un autre métier (ergothérapie, soins infirmiers, kinésithérapie...).

Secteur

Santé

Salaire du débutant *

À partir de 2264 euros brut par mois, dans la fonction publique hospitalière.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'ONSSF \(Organisation nationale des syndicats de sages-femmes\) : informations professionnelles et textes officiels](#) ↗

[Conseil national de l'Ordre des sages-femmes](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Les métiers du médical

Paru le 09/06/2021

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗



PARCOURS

Travailler auprès des enfants

Paru le 04/11/2023

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux m'occuper d'enfants](#) →

[Ma vocation est de soigner](#) →

Autres métiers à découvrir

Médecin régulateur du samu

Gynécologue-obstétricien

Psychiatre

**Ingénieur de recherche clinique et
épidémiologique**

Médecin de secours en montagne